

Procès-verbal de l'assemblée générale du RTES Vendredi 7 juillet 2023 - Nantes

Liste des présent.e.s sur place

Elu.e.s représentant.e.s une collectivité adhérente au RTES:

Patricia Andriot, conseillère du PETR du Pays de Langres, **Romain Bernier**, conseiller municipal délégué de Sainte-Savine, **Maud Caruhel**, vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, **Nathalie Chaline**, vice-présidente de Brest Métropole, **Mahel Coppey**, vice-présidente de Nantes Métropole, **Denise Delavanne**, élue Territoire de la Côte Ouest, **Antoine Dubois**, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, **Laurent Dubost**, conseiller délégué ESS du conseil départemental de Loire-Atlantique, **Sébastien Guéret**, conseiller délégué ESS de Rennes Métropole, **Isabelle Hardy**, vice-présidente du conseil départemental de Haute-Garonne, **Henri Hippolyte**, vice-président Territoire de la Côte Ouest, **Antoine Hoareau**, adjoint au maire de Dijon, **Gaëlle Le Stradic**, conseillère régionale de Bretagne, **Arnaud Magloire**, maire de Sainte-Savine, **Bénédicte Messeanne-Grobelny**, vice-présidente du conseil départemental du Pas-de-Calais, **Ali Mihidoiri**, adjoint au développement de l'ESS de la mairie de Le Port - La Réunion, **Isabelle Moufflet**, vice-présidente ESS et économie circulaire de GrandAngoulême, **Patricia Nedel**, adjointe de Mérignac, **Eric Oternaud**, conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, **Stéphane Pfeiffer**, adjoint au maire de Bordeaux, **Sophie Piquemal**, vice-présidente du conseil départemental de Gironde, **Quentin Portier**, vice-président Le Mans Métropole, **Johanna Roland**, présidente de Nantes Métropole, **Emmanuelle Rousset**, vice-présidente du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, **Laurence Staskiewicz**, conseillère déléguée de la mairie de Tournefeuille, **Jocelyne Uninom** conseillère départementale de Guadeloupe

Agents d'une collectivité adhérente au RTES:

Laurent Acelor, responsable habitat et planification de la CA du Centre Littoral-Guyane, Madeleine Au, responsable du service emploi et insertion de Brest Métropole, Hassan Bathani, chef de la mission ESS du CD Pas-de-Calais, Laurent Boy, chef de projet ESS, mairie de Marseille, Mathis Briere, chef de projet ESS doctorant CIFRE, mairie de Marseille, Boris Chiron, collaborateur de groupe, CD Loire-Atlantique, Béatrice Delabrière, chef de projet TZCLD, Nantes Métropole, Denis Delver, collaborateur du président du conseil départemental de la Guadeloupe, Alban Derrien, chef de projet ESS du Grand Lyon, Adeline Dieudonné, responsable emploi et ESS du Territoire de la Côte Ouest, Noémie Dutertre, chargée de mission ESS de Rennes Métropole, Elodie Escusa, chargée de mission ESS de Bordeaux Métropole, Jean Flores, conseiller ESS du président de la CA du Pays de Grasse, Nicole Giraud, responsable du pôle emploi, insertion et ESS de Redon Agglomération, Sandra Guilmin, chargé de mission ESS de l'Eurométropole de Strasbourg, Clément Jeandet, chef de projet ESS du conseil départemental de Gironde, Céline Lanfranchi-Signol, directrice stratégie, innovation et ESR de la CA Saint-Quentin en Yvelines, Marie Lanvin, chargée de mission innovation sociale et durable de GrandSoyons, Stéphanie Le Hors, directrice cohésion sociale du Sicoval, Lucile Leroy Dubrulle, responsable ESS, emploi, insertion du Grand Angoulême, Marie-Christine Lesellier, directrice de l'ESS de l'EPT Paris Terres d'Envol, Nadège Madrolle, chargée de mission hub de l'ESS et ETCLD de la mairie de Le Port - La Réunion, Mylène Mazia, directrice de cabinet de la CA Centre Littoral - Guyane, Stéphanie Morisset, responsable équipe économie circulaire et solidaire de la métropole du Grand Paris, Adler Nabajoth, responsable du service ESS, conseil départemental de Guadeloupe, Patrick Nativel, directeur, Mairie Le Port - La Réunion, Fabienne Ore-Courregelongue,

directrice adjointe Bordeaux Métropole, Laurence Parc, chargée de mission ESS, Nantes Métropole, Isabelle Penot, responsable des Ateliers 31, conseil départemental de Haute-Garonne, Jean-François Piovesana, directeur du service emploi-ESS de la CA du Pays de Grasse, Guillaume Plançon, direction action et innovations économiques de la CA du Pays de Grasse, Charles Réveillard, chef de centre ESS et entrepreneuriat, Bordeaux Métropole, Laëtitia Robert, chargée de mission emploi formation ESS Le Havre Seine Métropole, Jean-Christophe Sidoit, chargé de mission ESS, Mairie de Pantin, Cécile Tanguy, chargée de mission ESS, CA Paris Vallée de la Marne, Camille Ternisien, chargée de développement économique, Métropole Rouen Normandie, Flora Toutée, chargée de projets économiques, Saint-Quentin-en-Yvelines, Aurélie Zussy-Stirer, cheffe de projet ESS et innovation sociale.

Autres participants:

Léonard Baudry, fonds ETCLD, Annie Berger, TZCLD, Jeanne Bot, TZCLD, Anne-Laure Federici, déléguée générale du RTES, Sandrino Graceffa, IDEST-LISE, Laurent Grandguillaume, président TZCLD, Benjamin Gueraud-Pinet, juriste du RTES, Elodie Landat, déléguée régionale des CIGALES Pays de la Loire, Justine Maytraud, chargée d'investissement ESS de la Banque des Territoires, Agathe Mouchel, Marc Richard, cogérant les Ecosolies, Chloé Sécher, déléguée générale adjointe du RTES, Pierre-Alain Simon, chargé d'animation du RTES, Emeline Wilbert, chargée de communication du RTES

Nombre de présent-e-s à l'AG sur place: 76

Nombre de collectivités adhérentes présentes sur place: 44

Nombre de votant.e.s en ligne avant l'AG: 85

Nombre de votant.e.s en ligne pendant l'AG: 7

Nombre de votant.e.s sur place sur papier: 3

Nombre de collectivités adhérentes et à jour de cotisation en 2022: 178

95 votant.e.s se sont exprimés, le quorum (89) est atteint.

Procédure de vote

Un vote en ligne était proposé à partir du 29 juin 2023.

Il était possible de voter en direct le vendredi 7 juillet via un formulaire en ligne. Un vote papier était proposé pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou téléphone connecté à internet.

Documents remis aux participants (sur table et envoyés):

- *Procès verbal de l'Assemblée générale du RTES du 6 juillet 2022*
- *Rapport d'activité 2022*
- *Fiches actions 2022/2023*
- *Liste des adhérents (au 27.06.2023)*
- *Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et sur les conventions*
- *Budget prévisionnel 2023*
- *Note sur les propositions d'évolution des cotisations pour l'année 2024*
- *Formulaire en ligne pour voter les résolutions*

Relevé de décisions

Résolution n°1 Approbation des comptes

"Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, de la présentation des comptes de l'exercice 2022 et du rapport du CAC, l'assemblée approuve les comptes 2022 et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion"

Votes pour: 94

Votes contre: 0

Abstention: 1

Résolution n°2 Affectation des résultats

"Le résultat de l'exercice présente un déficit de deux mille trois cent quatre-vingt douze euros (2 392€). L'assemblée décide d'affecter ce montant au compte Fonds Associatif sans droit de reprise, portant ce dernier de deux cent trente deux mille huit cent cinquante huit euros (232 858€) à deux cents trente mille quatre cent soixante six euros (230 466€)."

Votes pour: 94

Votes contre: 0

Abstention: 1

Résolution n°3

"Approbation du rapport du CAC sur les conventions réglementées."

Votes pour: 94

Votes contre: 0

Abstention: 1

Résolution n°4

"L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023 présenté"

Votes pour: 95

Votes contre: 0

Abstention: 0

Résolution n°5 Montant des cotisations

"L'assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'Administration d'abroger l'abattement de cotisations dont bénéficiaient les collectivités adhérentes au titre de l'adhésion concomitante de leur groupement et inversement. La présente délibération affecte les cotisations appelées au titre des exercices 2024 et suivants."

Motivation : L'abattement sur cotisation, de 25% pour les communes membres d'un groupement adhérent du RTES et inversement, d'une part n'apparaît pas facteur incitatif d'adhésion des collectivités et de leur groupement, et d'autre part, semble plutôt source de complication dans la procédure d'adhésion et de suivi des cotisations (tant pour le réseau que pour les adhérents eux-mêmes). Il est dès lors proposé de mettre un terme à cette expérience, qui représente une perte de ressources de 10K€ par an.

Votes pour: 86

Votes contre: 1

Abstention: 8

Résolution n°6 Montant des cotisations, nouveau barème

"Le Conseil d'Administration soumet au vote des adhérents deux options :

- soit le relèvement de l'ensemble des cotisations de manière uniforme de 10%, l'effet escompté serait une augmentation des ressources de 25K€ par an ;
- soit le maintien des cotisations de base, et l'introduction d'une cotisation "service + ": service + correspondant à tout type de sollicitations individuelles d'une collectivité ou groupement adhérent, qui implique un temps de travail significatif : pour un conseil individualisé, l'animation d'évènement ou de formation, la coorganisation d'un évènement... Au-delà son économie utilitaire, la sur-cotisation serait un geste de soutien volontaire ; l'effet escompté en accroissement prévisionnel de ressources est plus variable."

Motivation : Le montant des cotisations est resté inchangé depuis 2015, alors même que le réseau a développé ses actions auprès des collectivités adhérentes (avec encore récemment la création d'un poste de chargé de mission accompagnement et juriste).

Votes pour le scénario 1: 61

"L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'augmenter l'ensemble des cotisations de 10%. La présente délibération affecte les cotisations appelées au titre des exercices 2024 et suivants."

Votes pour le scénario 2: 17

"L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de proposer une cotisation augmentée de 20% aux adhérents souhaitant accéder à une offre de services augmentée. L'assemblée donne délégation au CA pour préciser les contours des services accessibles de manière différenciée entre la cotisation de base et celle « service + ». La présente délibération affecte les cotisations appelées au titre des exercices 2024 et suivants."

Abstention: 17

Résolution n°7 Election du conseil d'administration

Le mandat de 11 membres du conseil d'administration arrive à échéance en 2023. 2 membres n'ont pas souhaité renouveler leur engagement. 11 candidatures pour le conseil d'administration ont été reçues, ce qui porterait à 25 le nombre d'administrateurs, nombre maximal prévu dans les statuts. Il est proposé un vote groupé sur l'ensemble des candidatures reçues.

Pour information, les 14 membres actuels du conseil d'administration en cours de mandat sont:

- Maud Caruhel représentante de la région Nouvelle-Aquitaine,
- Martin David-Brochen représentant de la mairie de Lille,
- Laurent Dubost représentant du conseil départemental de Loire-Atlantique,
- Gérard Eude représentant de la CA Paris Vallée de la Marne,
- Chaynesse Khirouni présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle,
- Siham Labich représentante de Saint-Etienne Métropole,
- Gaëlle Le Stradic représentante de la région Bretagne,
- Marie-Pierre Limoge représentante du conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- Arnaud Magloire maire de Sainte-Savine,
- Nicole Miquel Belaud représentante de Toulouse Métropole,
- Patricia Nedel représentante de la mairie de Mérignac,

- Eric Oternaud représentant de la région Bourgogne-Franche-Comté,
- Madi Moussa Velou représentant du conseil départemental de Mayotte,
- Jérôme Viaud président de la CA Pays de Grasse,

Les 11 candidatures reçues sont celles de

- Patricia Andriot, PETR du Pays de Langres
- Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg
- Emeline Baume, Métropole de Lyon;
- Marion Canalès, Clermont Auvergne Métropole;
- Mahel Coppey, Nantes Métropole;
- François Dechy, maire de Romainville;
- Isabelle Hardy, conseil départemental de Haute-Garonne
- Fatima Jenn, collectivité européenne d'Alsace
- Florentin Letissier, ville de Paris;
- Frédéric Léveillé, maire d'Argentan
- Stéphane Pfeiffer, ville de Bordeaux;

Votes pour: 90

Votes contre: 0

Abstention: 5

Le conseil d'administration est désormais composé de :

Membres du conseil d'administration du



Patricia Andriot,
Conseillère référente
alimentation, PETR du Pays de
Langres,
vice-présidente du RTES



Jeanne Barseghian,
Maire,
Ville de Strasbourg



Antoine Dubois,
Vice-président à l'ESS,
Ville et Eurométropole de
Strasbourg



Emeline Baume,
Vice-présidente Économie,
emploi, commerce,
numérique et achat public,
Métropole de Lyon



Marion Canalès,
Conseillère communautaire,
Clermont Auvergne Métropole
et adjointe au maire déléguée à
l'ESS, Ville de Clermont-Ferrand



Maud Caruhel,
Vice-présidente du conseil
régional de Nouvelle-Aquitaine,
en charge de l'ESS, de l'insertion,
de l'Économie circulaire et des
Déchets



Mahel Coppey,
Vice-présidente, déléguée à
l'Économie Sociale et
Solidaire et l'Économie
circulaire, Nantes Métropole,
Présidente du RTES



Martin David-Brochen,
Adjoint au maire de Lille,
en charge de l'Emploi, l'IAE,
l'ESS, les ressources humaines
et relations sociales



François Dechy,
Maire, Ville de
Romainville



Laurent Dubost,
Conseiller départemental
de Loire-Atlantique,
délégué à l'ESS et
l'économie circulaire



Gérard Eude,
Conseiller délégué chargé du
développement économique,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche, Paris
Vallée de la Marne



Isabelle Hardy,
Vice-présidente en charge du
développement économique,
de l'ESS et de l'emploi local,
Département Haute-Garonne



Fatima Jenn,
Vice-présidente en charge
de la solidarité, de l'habitat
et de la lutte contre la
pauvreté, Collectivité
européenne d'Alsace



Chaynesse Khrouni,
Présidente, Département
Meurthe-et-Moselle



Anthony Caps,
Vice-président délégué à
l'attractivité suppléant,
Département
Meurthe-et-Moselle



Siham Labich,
Vice-présidente à la cohésion
sociale, politique de la ville,
handicap, lutte contre les
discriminations et économie
circulaire, Saint-Etienne Métropole



Gaëlle Le Stradic
Conseillère régionale
déléguée à l'économie
sociale et solidaire,
Région Bretagne



Florentin Letissier,
Adjoint en charge de l'ESS, de
l'économie circulaire et de la
contribution à la stratégie zéro
déchet, Ville de Paris,
Vice-président du RTES



Frédéric Léveillé,
Maire,
Ville d'Argentan



Marie-Pierre Limoge,
Vice-présidente économie
collaborative, conseil
départemental des Hauts-
de-Seine



Arnaud Magloire,
Maire de Sainte-
Savine



Nicole Miquel-Belaud,
Conseillère communautaire
déléguée à l'économie
sociale et solidaire,
Toulouse Métropole



Patricia Nedel,
Adjointe au maire de
Mérignac,
déléguée à l'ESS et
à l'insertion



Eric Oternaud,
Conseiller délégué aux mutations
économiques, aux emplois verts et à
l'économie sociale et solidaire,
Région Bourgogne-Franche-Comté



Stéphane Pfeiffer,
Adjoint au maire chargé de
l'emploi, de l'ESS et des formes
économiques innovantes, Ville
de Bordeaux, **Trésorier du RTES**



Madi Moussa Velou
Vice-président chargé des
Solidarités, de l'Action sociale
et de la Santé, conseil
départemental de Mayotte



Jérôme Viaud,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de
Grasse

Membre associée :



Christiane Bouchart,
Maire honoraire à la Mairie de Lille,
présidente du RTES jusqu'en 2019

Résolution n°8

"L'Assemblée donne pouvoir pour les formalités à la Présidente ou à la personne en charge d'une copie certifiée conforme du PV de l'AG pour accomplir les formalités légales."

Votes pour: 95

Votes contre: 0

Abstention: 0

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée.

Le 21 juillet 2023, Mahel Coppey, présidente du RTES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MC', is written over a faint, illegible stamp or watermark.